Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260211-D34DAU_JA26-DE


Direction de l'Aménagement Urbain - KB

# CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2026

*(ordre du jour du 23 janvier 2026)*

## DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DU BIEN SITUE 69 AVENUE GEORGES POMPIDOU EN VUE DE SA CESSION

*Rapporteur : Eric BESSON*

La Ville de Fougères est propriétaire d'un bâtiment situé 69 avenue G. Pompidou à FOUGERES. Il est situé sur les parcelles cadastrées AR 654p et AR 652 pour une superficie approximative de 510 m². La surface définitive des parcelles destinées à être cédées sera déterminée par document d'arpentage.

Ce bâtiment accueillait le logement de gardiennage du stade municipal Berthelot et de la salle de sport Justy Specker.

Depuis de nombreuses années, cette maison n'est plus occupée.






Signé électroniquement par délégation par Louis FEUVRIER le 11/02/2026 10:30:27

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260211-D34DAU_JA26-DE

Dans l'objectif de procéder à la mise en vente de ce bâtiment, il convient, conformément à l'article L 2141-1 du code général de propriété des personnes publiques, de se prononcer sur la désaffectation de cet ensemble immobilier et de valider son déclassement du domaine public pour être intégré au domaine privé communal.

Par ailleurs, dans le but de valoriser au mieux la cession de ce bien, il est proposé de confier cette vente à une ou plusieurs agences immobilières locales.

Le Conseil municipal est invité, après avis favorable de la commission « Urbanisme, Logement et Aménagement Durable » à :

- Prononcer la désaffectation de l'usage du public de l'ensemble immobilier cadastré AR 654 p et AR 652 pour une superficie approximative de 510 m² (conformément au plan ci-dessus annexé ;

- Valider le déclassement du domaine public communal de ce bien et l'intégration au domaine privé communal ;

- Valider le principe d'une cession de ce bien ;

- Donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer un ou plusieurs mandats simples pour la mise en vente de ce bien ;

ADOPTE – 3 VOIX CONTRE (Mme LAFAYE, Mme MOCQUARD, M. BEDELET)

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères




Signé électroniquement par : Louis FEUVRIER
Le 2026-02-11T10:31:12+01:00

Signé électroniquement par délégation par Louis FEUVRIER le 11/02/2026 10:30:27